

LISTE DE DOCUMENTS CONCERNANT LE DEFUNT POUR OUVERTURE DOSSIER DE SUCCESSION

- Acte de décès
- Copie de la Carte Nationale d'Identité (ou Passeport) – Idem pour chaque héritier
- Livret de famille du défunt (copie de toutes les pages) – Si le défunt a été marié plusieurs fois : fournir tous les livrets de famille
- Copie de la carte vitale du défunt
- Numéro de sécurité sociale du défunt
- Relevés d'identité bancaire de chaque héritier
- Testament, le cas échéant
- Noms, prénoms, adresse postale, téléphone, adresse mail et état-civil de chaque héritier
- Titre(s) de propriété des biens immobiliers, actes de donations antérieures, ou photocopie de la déclaration de don manuel
- Baux en cours, le cas échéant
- Cartes grises des véhicules
- Copie du (ou des) contrats (s) de prêt (s) en cours
- Adresses des établissements financiers et numéros des comptes bancaires et livrets (+ coordonnées : noms et adresses complètes) ou à défaut fournir les derniers relevés de comptes
- Contrat(s) d'assurance vie du défunt (noms et adresses complètes des établissements concernés)
- Caisse(s) de retraite (noms et adresses complètes des établissements concernés)
- Caisse(s) de retraite complémentaire(s) le cas échéant (noms et adresses complètes des établissements concernés)
- Documents et renseignements relatifs aux aides sociales (noms, adresses complètes)
- Mutuelle (noms et adresses complètes des organismes concernés)
- Factures dues au décès (Frais d'obsèques, E.D.F. – Téléphone,)
- Avis d'imposition (Foncier, taxe d'habitation, revenus, sur la fortune)
- Coordonnées du syndic si propriétaire d'un immeuble en copropriété, le cas échéant
- Statuts des sociétés et avis de valeur des parts sociales par un comptable, le cas échéant
- Coordonnées de l'EHPAD

CONCERNANT CHAQUE HERITIER

- Questionnaire d'Etat-civil à remplir
- Copie pièce d'identité recto/verso ou passeport
- Justificatifs selon situation de famille (copie du livret de famille, contrat de mariage le cas échéant – copie du PACS – copie du jugement de divorce...)
- Un relevé d'identité bancaire (**daté et signé au recto avec la mention « Bon pour virement »**)